Document généré le 3 août 2025 13:09

Recherches amérindiennes au Québec

Peter Russell, *Constitutional Odyssey: Can Canadians Become a Sovereign People?*, University of Toronto Press, Toronto, 2004 364 p. [Third edition updated to cover the political landscape in Québec]

Michael Simpson

Volume 36, numéro 1, 2006

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1081776ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1081776ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)
1923-5151 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Simpson, M. (2006). Compte rendu de [Peter Russell, *Constitutional Odyssey: Can Canadians Become a Sovereign People?*, University of Toronto Press, Toronto, 2004 364 p. [Third edition updated to cover the political landscape in Québec]]. *Recherches amérindiennes au Québec*, *36*(1), 103–105. https://doi.org/10.7202/1081776ar

Tous droits réservés © Recherches amérindiennes au Québec, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Maranda, à son tour, nous dévoile certains aspects de l'anthropologie structurale tels qu'enseignés à la British Columbia University tandis que l'article posthume de Marjorie Myers Halpin nous fait connaître les différents aspects du structuralisme lévi-straussien tel que pratiqué sur la côte Nord-Ouest canadienne. Enfin Margaret Seguin Anderson complète ce chapitre en jetant un regard nouveau sur le mythe d'Asdiwal tout en reconsidérant la théorie de Lévi-Strauss sur les mariages entre cousins-croisés et en s'intéressant à certains principes qui participent à la construction d'un savoir ethnographique.

Au second chapitre, Judith Berman, dans son analyse linguistique et ethnopoétique des récits des Tlingits et des Kwakwaka'wakw, se penche sur l'importance de la tradition orale dans la transmission de l'histoire. Puis, considérant les récits haidas comme de la littérature, Robert Bringhurst nous propose une relecture d'un épisode d'un de leurs récits sous forme d'un poème alors que Martine J. Reid et Daisy Sewid-Smith racontent la vie d'une leader autochtone en utilisant un nouveau style d'approche autobiographique. Le troisième chapitre, lui, débute par un article de Sergei Kan qui s'interroge sur une nouvelle forme de tourisme chez les Tlingits et sur les dangers d'utiliser les représentations d'un passé révolu à des fins économiques. Il est suivi d'un texte d'Ira Jacknis qui dresse l'historique de l'évolution du Northwest Coast Indian Hall de l'American Museum of Natural History à New York.

Quant au dernier chapitre, les ethnographes Richard et Nora Marks Dauenhauer posent un œil critique sur certaines nouvelles traditions des Tlingits qui sont présentées comme étant ancestrales. Dans le même ordre d'idée, Aaron Glass fait le point sur les concepts d'innovation et de tradition en se servant de la controverse entourant la Hamat'sa Dance. Bruce G. Miller, lui, nous entretient de l'influence des anthropologues sur des questions d'ordre légal et politique tout comme Daniel L. Boxberger qui, à son tour, souligne l'importance des récits historiques dans une salle d'audience, surtout lorsqu'il est question de revendications territoriales. L'ethnomuséologue Patricia Pierce Erikson souligne la nécessité pour les Makahs de contrôler leur propre représentation dans les musées, par le biais d'une autoethnographie ayant pour thème leurs paniers tressés comme marqueurs culturels. Alliant l'ethnotoponymie aux concepts d'ethnopersonnalité, Thomas F. Thornton démontre que le lieu, l'espace, le social et le rituel sont étroitement liés dans la formation de l'identité des Tlingits tandis que Michael E. Harkin nous expose différentes façons de considérer un environnement selon des types d'interlocuteurs différents et analyse le rapport que les autochtones entretiennent vis-à-vis leurs terres ancestrales et leur développement. Enfin Janine Bowechop complète ce chapitre par un historique de la chasse à la baleine chez les Makahs ainsi que de la renaissance de cette pratique ancestrale mise de côté depuis près d'un siècle.

Ce volume comporte également une bibliographie des plus exhaustives comprenant tout près de neuf cent titres, suivi d'un bref portrait des vingt-deux collaborateurs qui ont participé à cette édition. De plus, il est agrémenté d'une vingtaine de photographies, de deux tableaux, d'une carte et il est complété d'un index.

Un défaut cependant, cet index est beaucoup trop limité à mon avis compte tenu de la diversité des sujets, un index presque exclusivement composé de noms propres. J'aurais risqué de passer à côté de ce livre, croyant à tort qu'il ne concernait pas mes intérêts de recherche. Pourtant des mots comme totem, masque, mariage, résidence et mythe figurent en sous-titre dans les articles mais ne figurent pas à l'index. Pourtant « potlatch » y est mais « tradition » n'y est pas, même si ce thème fait l'objet de tout un chapitre. Pour trouver « masque », il faut chercher « Kwakwaka'wakw (Kwakiult) » ce qui n'a rien d'évident surtout qu'on nous réfère aux pages d'introduction qui parlent de cette nation alors qu'il en est fait mention dans plusieurs autres articles se rapportant à d'autres peuples. Un second défaut peut-être, d'autres auteurs auraient sûrement pu être ajoutés pour compléter la rédaction des chapitres deux et trois, dont les thèmes auraient mérité une plus grande élaboration. Deux ou trois articles dans un chapitre m'apparaissent insuffisants pour brosser un tableau valable de ce qui se fait dans un domaine.

Néanmoins ce volume, contrairement à beaucoup de recueils de contributions de ce genre, où la plupart des articles se retrouvent en ramassis comme simple prétexte à publication, est une perle en son genre. Les articles sont tous plus intéressants les uns que les autres mais l'intérêt principal de ce livre réside dans le fait qu'il soit d'une globalité saisissante : toutes les disciplines de l'anthropologie y ont collaboré, tous les courants de pensée y sont représentés, toutes les écoles pareillement, qu'elles soient française, américaine ou canadienne et toutes les grandes nations autochtones de ces régions y sont mentionnées également.

En résumé, un immense tour d'horizon où il fut question du passé, du présent et du futur de l'anthropologie de la côte du nord-ouest du Canada et où furent apportés des exemples concrets d'application structurale et soulevées tant de perspectives nouvelles. Bref, un regard contemporain posé sur des régions millénaires. Un volume où tous, j'en suis certaine, trouveront leur compte selon leurs intérêts et/ou leurs passions.

Joceline Bélanger
Département d'anthropologie
Université de Montréal

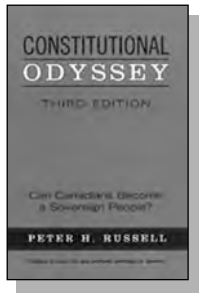

Constitutional Odyssey: Can Canadians Become a Sovereign People ?

Peter Russell. University of Toronto Press, Toronto, 2004 364 p. [Third edition updated to cover the political landscape in Québec]

SI VOUS VOUS ÊTES DÉJÀ DEMANDÉ POURQUOI vous avez reçu un accueil hostile en tentant d'aborder le thème des politiques constitutionnelles du Canada lors d'un dîner entre amis, cet ouvrage vous sera certainement utile. Loin d'être inintéressant, ce livre de Peter Russell offre plutôt un exposé approfondi, rafraîchissant et accessible de l'aventure constitutionnelle du Canada : de la colonie britannique jusqu'à aujourd'hui. Tout comme les deux éditions précédentes, celle-ci met l'accent sur la période de « politique méga-constitutionnelle » qui a pris place à partir de la fin des années 1960 jusqu'au début des années 1990. Au cours de cette période, les législateurs

croyaient qu'ils parviendraient à réaliser la destinée ultime de ce voyage historique en misant sur des modèles constitutionnels à grande échelle qui pourraient réunir sous un même chapeau les identités et principes divers de l'ensemble des groupes politiques canadiens. Une fois pour toutes, cet accomplissement aurait uni le projet canadien à un peuple soudé. À la lumière d'une série d'efforts manqués qui ont caractérisé cette période, il n'est pas surprenant que l'intérêt pour les visions « méga-constitutionnelles » soit tombé récemment en marge du parcours canadien. Russell observe que « Most Canadians everywhere have had enough of this stuff for the time being » (p. 247).

Dans cette troisième édition, Russell défend l'idée que le Canada a poursuivi sur le bout des pieds la route de « l'odyssée constitutionnelle » malgré les apparents retours en arrière et le désintérêt général grandissant pour les questions de réforme constitutionnelle. Russell soutient que les politiques constitutionnelles, loin de demeurer piégées dans un état « de gel constitutionnel » au cours de la décennie qui a suivi le rejet des « méga-propositions » de l'accord de Charlottetown, sont simplement entrées dans un nouveau chapitre qu'il qualifie de « retour à la normale ». Au cœur de l'approche que Russell considère comme « normale » se trouve la vision burkéienne du changement constitutionnel comme un processus évolutif et graduel, par opposition à la croyance lockéienne en un moment constitutionnel unique où un peuple tombe d'accord d'une seule voix sur un ensemble de règles et de principes fondamentaux. En évitant les tentatives passionnées et ultimement déchirantes de négocier et de rassembler un ensemble cohérent de principes fondamentaux dans un document constitutionnel unique, les gouvernements fédéral et provinciaux sont retournés au modèle constitutionnel burkéien normal, soutient Russell.

Le gouvernement libéral de Jean Chrétien est un archétype de l'approche dite normale. En préférant la voie sereine et paisible des sentiers au chaos trépidant des autoroutes « méga-constitutionnelles », le gouvernement Chrétien est parvenu à instituer des changements dans l'ordre constitutionnel du Canada en négociant des arrangements spécifiques sur mesure avec les gouvernements provinciaux, plutôt que d'essayer d'atteindre un consensus général avec chacun des segments de la population canadienne. De plus, Chrétien considérait la constitution comme un ensemble signifiant de pratiques, lois et précédents constitutionnels au-delà du document formel écrit. Cette vision a permis au gouvernement Chrétien d'introduire des changements d'ordre constitutionnel en recourant au pouvoir législatif du Parlement et en altérant certaines conventions constitutionnelles établies sans toutefois s'engager dans le processus ardu de ratification formelle des amendements constitutionnels. Dans l'ensemble, la stratégie qui a suivi Charlottetown a eu pour résultat d'éloigner les discussions constitutionnelles des feux du public où celles-ci auraient vraisemblablement encouragé des divergences et des déceptions plutôt que de rectifier des problèmes avec une résolution soignée et mesurée.

Russell accueille généralement bien ce retour au modèle burkéien puisqu'il croit qu'en définitive, il a obtenu un franc succès jusque-là. L'auteur démontre que, grâce à cette approche graduelle, plusieurs des mêmes objectifs qui avaient préalablement échoué au cours des négociations globales de l'ère « méga-constitutionnelle » ont été implantés lors de la période de politique normale. Par exemple, le Parlement a maintenant reconnu le Québec comme « société distincte » et lui a accordé ainsi qu'à quatre autres régions le droit de veto sur tout changement constitutionnel futur. Le controversé Projet de Loi sur la clarté du gouvernement fédéral et l'avis relatif à la sécession du Québec devant la Cour suprême ont tenté d'établir des conditions constitutionnelles éclairées selon lesquelles une province peut se retirer légalement de la fédération. Des accords et des législations entre le gouvernement fédéral et ses contreparties provinciales ont tenté de définir les termes de l'union sociale et économique entre les provinces canadiennes et ont aussi cherché à décentraliser la fédération vers les gouvernements provinciaux en déplaçant la gestion de certains secteurs d'activités tels que la formation au travail.

Mais ce n'est pas seulement le côté pragmatique du modèle burkéien que Russell apprécie. Puisque cette approche considère le constitutionnalisme comme un ensemble de conventions et précédents établis à travers le temps, il est par conséquent conçu comme étant un processus « organique » et en constante formation. Étant donné que les conventions constitutionnelles évoluent et changent à travers le temps, un constitutionnalisme efficace ne peut reposer essentiellement que sur la recherche du permanent, figé dans le béton. En effet, Russell conclut cette troisième édition en affirmant : « we cannot expect such a finish to our constitutional odyssey ». Russell reconnaît également qu'il y a un intérêt dans « our engaging in the odyssey itself […] our continuing openness to working peacefully and creatively with the diversity and pluralism of our place and time » (p. 273). Cet engagement, que James Tully qualifie de « activity oriented democracy », en contraste avec le constitutionnalisme « end-state », est d'une énorme importance pour les démocrates puisqu'il donne la liberté aux citoyens de remettre en question et de modifier les lois charnières qui les gouvernent selon les intérêts et situations de chacun. Dans un tel cas, Russell aurait peut-être dû souligner davantage la cause de référence de 1998 de la Cour suprême dans laquelle on soutient que la justice constitutionnelle doit être comprise selon cette approche (Tully 2000).

Malgré cet aspect démocratique du modèle burkéien, Russell reconnaît qu'un autre côté de ce modèle demeure profondément non démocratique. Traditionnellement, l'approche burkéienne a amélioré la constitution d'une manière pragmatique et graduelle en gardant les discussions constitutionnelles dans les mains des élites qui prennent les décisions, loin de l'attention du public. Bien que l'odyssée constitutionnelle canadienne ait débuté avec la supposition que les citoyens devraient être exclus de ces débats, Russell défend que cette vision n'est plus défendable. À cet égard, Russell se rapproche quelque peu de la vision lockéienne qui soutient que les citoyens doivent, tout au moins, approuver les accords constitutionnels qui les gouvernent avant qu'ils puissent légitimement être jugés libres et souverains. Cette idée, qui était considérée comme une « dreadful heresy by our founding fathers », est aujourd'hui devenue une « constitutional orthodoxy for most Canadians », note Russell (p. 5).

Une autre faiblesse de l'approche burkéienne est précisément l'absence de toute discussion publique sérieuse sur les questions du type « qui sommes-nous » et « en quoi croyons-nous. » Dans *Constitutional Odyssey*, Russell ne discute pas cette lacune en grande profondeur. Il soutient que ce type de

discussion a eu tendance à déchirer les Canadiens plutôt qu'à créer des améliorations substantielles pour leurs conditions d'association. Il défend également que beaucoup peut être accompli sans recourir aux débats fondamentaux. À titre d'exemple, Russell souligne la création du territoire du Nunavut, l'Accord Nisga'a et d'autres négociations en cours sur l'auto-gouvernance, tel le Traité de la Colombie-Britannique (*BC Treaty Process*), pour démontrer que la dernière décennie a connu les premiers efforts pour l'établissement d'un « more consensual, less colonial relationship of the Canadian state with Aboriginal peoples » (p. 256). Cependant, le problème, avec la négociation de ces types d'accord avant de mener un dialogue sérieux sur le sujet des principes fondamentaux entre les peuples, est que ces accords reposent essentiellement sur la langue, les traditions juridiques et les présuppositions des peuples colonisateurs de la société canadienne. Taiaiake Alfred (2001) a fait référence à ces types d'accords en termes de « traités non-traités », en ce qu'ils tendent à prendre pour acquise la suprématie des habitudes juridiques d'un groupe, plutôt que de miser sur la négociation entre deux nations souveraines à l'intérieur d'un forum international. Comme le souligne Alfred :

> En ne tenant pas compte, volontairement, des questions portant sur les principes fondamentaux sur lesquels le Canada fonde ses rapports avec les peuples autochtones, de même qu'en ne tenant pas compte des questions essentielles touchant au statut et aux droits des nations autochtones à l'extérieur du code de loi canadien tel qu'il a évolué, [ces processus] […] renforcent davantage l'esprit colonial et la pratique coloniale, ainsi que tous les biais, les préjudices et les suppositions qui en découlent. (Alfred 2001 : 4)

Bien que Russell soit bien averti de l'importance de ce point d'analyse, la troisième édition de *Constitutional Odyssey* aurait tiré profit d'un engagement plus direct face à cette objection potentielle de la politique quotidienne de « normalité ».

Toutefois, tandis que Russell accueille un retour à la politique de normalité burkéienne, il serait injuste de conclure qu'il espère éviter indéfiniment une conversation concernant les principes fondamentaux de la société canadienne. Il est clair que Russell reconnaît que les standards démocratiques requièrent la participation des citoyens et il approuve les principes sous-entendus de tout accord constitutionnel qui les gouverne. Le succès ou l'échec de ces négociations peut conduire au retour de la politique normale pour un certain temps, mais cela n'implique pas que les négociations sont complètes puisque la démocratie requiert également que tous les principes demeurent ouverts à de futures négociations et modifications. D'ailleurs, toute tentative de supprimer ces négociations peut éventuellement nourrir des ressentiments profonds et même provoquer de la violence qui ultimement et inévitablement ébranlera la politique normale. Selon cette interprétation, Russell pourrait donc accueillir le retour à la normalité de l'instant présent, en plus de reconnaître que les Canadiens seront éventuellement obligés de ré-ouvrir sans détour et publiquement les débats entourant les questions de diversité. En définitive, même si Russell semble juxtaposer les options lockéienne et burkéienne comme étant les deux seuls modes de constitutionnalisme, il serait plus productif de comprendre sa position comme offrant une troisième solution de rechange, plus profondément démocratique. Le constitutionnalisme serait alors conçu comme un voyage en cours, requérant périodiquement, entre les périodes de politiques dites normales, une délibération démocratique des citoyens d'un pays et de divers groupes. À quel moment ces discussions seront requises et quels événements les déclencheront, sont des questions qui pourront seulement trouver réponse dans une quatrième édition de ce livre. À cause de la frustration grandissante envers la « politique normale » et le désir d'une nouvelle génération de Québécois et de peuples autochtones d'établir une relation plus libre et démocratique avec le reste du Canada, nous pouvons espérer prochainement une quatrième édition de cet ouvrage. Pour l'instant, cette troisième édition offre un rappel opportun que l'odyssée constitutionnelle du Canada suit son cours.

Michael Simpson
Department of Social Science
University of Victoria
(Traduit par Alexandrine Boudreault-Fournier)

Ouvrages cités

ALFRED, Taiaiake, 2001 : *Deconstructing the British Columbia Treaty Process*. Document préparé pour l'Assembly of First Nations' Delgamuukw Implementation Commitee, University of Victoria, British Columbia. <http://www.taiaiake.com/taiaiake/pdf/bctc.pdf>

TULLY, James, 2000 : *The Unattained Yet Attainable Democracy*. Programme d'études sur le Québec, Université McGill, Montréal.

Le Nouveau Récit des frontières dans les Amériques

Jean-François Côté et Emmanuelle Tremblay (dir.). Coll. « Américana », Saint-Nicolas, Presses de l'Université Laval, Québec, 2005, 222 p.

LE NOUVEAU *Récit des frontières dans les Amériques*, ouvrage codirigé par Jean-François Côté, professeur de sociologie à l'UQÀM et spécialiste du roman de la nord-américanité, et Emmanuelle Tremblay, attire d'emblée l'attention du lecteur par l'introduction du qualificatif « nouveau » devant l'appellation « récit des frontières ». Ce qualificatif crée une opposition intéressante (entre ancien, ou autre et nouveau), que les auteurs expliquent par la mouvance, la transformation de l'écriture des frontières au cours des dernières années. Qu'est-ce exactement que l'écriture des frontières et de quoi résulte-t-elle ?

> Occasionnées par la découverte de la sphère de l'autre et de la diversité intérieure, autant que par la mise en jeu de soi-même, ainsi que par les déplacements migratoires transnationaux, ces traversées complexifient les découpages identitaires dans les Amériques, en pénétrant, déplaçant et réinventant leurs frontières. (p. 2)

Réinventer un monde, trouver son identité et vivre sa réalité sont autant de désirs qui se situent à la base du voyage et qui motivent *de facto* le départ et la traversée. Comment la présente étude se propose-t-elle de rendre compte de la question des frontières, question qui évoque également la problématique du rapport à soi et à l'autre ? Plus spécifiquement, comment, dans certains récits